#1 OCTOBRE 2026

PCAET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL 2028 > 2034



GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le 24 septembre 2026, les élus du Conseil communautaire de Grand Paris Seine & Oise ont adopté la délibération lançant la révision du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) pour la période 2028-2034. Ce plan vise à articuler transition énergétique, adaptation au changement climatique et amélioration de la qualité de l'air, à travers un programme d'actions concrètes et opérationnelles.
Chaque expertise et chaque avis comptent pour adapter au mieux le projet aux spécificités de Grand Paris Seine & Oise : découvrez dans cette lettre comment participer à la réflexion collective !

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

C'EST QUOI ?

Le Plan Climat est un **document stratégique qui définit la feuille de route du territoire en matière de climat, d'air et d'énergie.** Il se traduit par un **programme d'actions concrètes** venant irriguer l'ensemble des politiques publiques menées sur le territoire de Grand Paris Seine & Oise. Ses objectifs : atténuer le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter à ses impacts.

Sur la période actuelle (2020-2027), le Plan Climat a déjà fixé des objectifs ambitieux : **réduire significativement la consommation finale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,** tout en visant **17 % d'énergies renouvelables locales** dans le mix énergétique d'ici 2030.

En 2023, un bilan à mi-parcours a été réalisé. Face à l'accélération du changement climatique, Grand Paris Seine & Oise a choisi d'engager la révision de son Plan Climat afin de renforcer ses ambitions. L'objectif est **d'inscrire le territoire dans les trajectoires nationales vers la neutralité carbone d'ici 2050 et la réduction des émissions de polluants atmosphériques d'ici 2030.**



QUEL EST LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PLAN CLIMAT ?

PLUSIEURS PHASES :

01

Premier semestre 2026 : réalisation d'un diagnostic du territoire

02

Septembre à octobre 2026 : définition d'une stratégie territoriale et d'un plan d'action

03

Octobre 2026 à février 2027 : concertation publique

04

D'ici février 2027 : co-construire un programme d'actions pour les six prochaines années, en s'appuyant sur le diagnostic et la concertation, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie.

05

Mars 2027 : Arrêt du projet de Plan Climat. Envoi pour avis au Préfet de Région, à la Mission régionale d'autorité environnementale et à la Région Ile-de-France

06

Été 2027 : mise en consultation du public du projet de Plan Climat

07

Décembre 2027 : approbation du Plan Climat en Conseil Communautaire

08

2028-2034 : mise en œuvre du programme d'action et suivi de celui-ci

CHIFFRES-CLÉS

2,4°C
réchauffement climatique en Europe pour la période 2021-2025 *(contre 1,4°C au niveau mondial)*

67%
de la consommation énergétique du territoire est issue des énergies fossiles

35%
des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont liées au transport routier *(1er poste des émissions)*

1,4 tonnes
de CO2 : poids que représentent les services publics dans notre empreinte carbone individuelle

8,2 tonnes
de CO2 : empreinte carbone individuelle d'un habitant de la Communauté urbaine *(objectif 2050 de l'accord de paris : 2 tonnes)*



UN PLAN CLIMAT CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

COMMENT PARTICIPER ?

La révision du Plan Climat s'accompagne d'une démarche de concertation qui s'ouvre d'octobre 2026 à février 2027. Habitants, associations, acteurs économiques ou institutionnels de GPS&O et toutes personnes intéressées par le sujet sont invités à s'informer et à contribuer à ce projet.

S'INFORMER

Le site internet de la Communauté urbaine sera actualisé tout au long de l'avancement de la révision du Plan Climat.
https://gpseo.fr/article/un-nouveau-plan-climat-pour-2028
Un dossier de concertation y sera notamment consultable, enrichi au fil de l'élaboration du projet.
Cette lettre d'information numérique sera diffusée à différentes étapes-clés du projet, jusqu'à son approbation.

CONTRIBUER

Un registre de concertation est ouvert durant toute la concertation pour recueillir les remarques et suggestions.
https://www.registre-numerique.fr/pcaet-grand-paris-seine-oise

Vous pouvez aussi envoyer un mail à **pcaet-grand-paris-seine-oise@mail.registre-numerique.fr** ou un courrier postal à l'attention du Président de la Communauté urbaine GPS&O, 5 rue des Chevries, 78410 Aubergenville.
Une réunion publique sera également organisée pour présenter au grand public le processus d'élaboration du Plan Climat et collecter les avis.



RDV LE MARDI 15 DÉC. À 19H en visioconférence

Vous pourrez :

> prendre connaissance des enjeux traités par le Plan Climat, de la démarche de révision actuellement en cours et des résultats du diagnostic ;

> exprimer votre avis sur les actions proposées.

Le lien de connexion sera diffusé sur le site internet de la Communauté urbaine **gpseo.fr** et les réseaux sociaux

© Conception 2026 : Direction de la communication GPS&O - SIRET : 200 059 889 00010 - Ne pas jeter sur la voie publique.